

Le respecter

Devant la détresse des enfants, la promesse de continuer à les aimer est une présence.

12 ans déjà que notre fille a divorcé !

Nous n'avons jamais pris parti pour l'un ou pour l'autre : dans notre tête, c'est 50 / 50. Mais nous sentons encore au plus profond de notre être, la tristesse de nos deux petits-enfants alors âgés de 8 et 5 ans.

Notre ligne de conduite, dès le premier jour, a été de ne pas répondre à la colère de notre gendre, de laisser se déverser le flot de critiques orales ou épistolaires et, toujours, de le respecter "tel qu'il est".



Mais les enfants ?

Nous nous souvenons d'un matin d'été où les autres grands-parents étaient venus voir leurs petits-enfants chez nous.

L'angoisse de nos deux petits gars était à son comble et leur comportement difficile à gérer. Devant leur grand-père paternel, nous leur avons dit avec assurance et calme : "Mes chéris, papa vous aimera toujours, maman vous aimera toujours. Ils ne peuvent plus vivre ensemble mais ils vous aimeront toujours. Et nous, Papi et Mamie, Grand-père et Manou, on vous aimera toujours et on aimera toujours maman et papa."

12 ans après.

Nos deux petits gars ont 20 et 17 ans ; nous ne les prenons plus dans nos bras, ce sont eux qui nous prennent dans leurs bras et les câlins sont très forts.

Nous leur demandons toujours des nouvelles de papa. Nous avons parfois l'occasion de le rencontrer et nous nous faisons de grosses bises !

Elizabeth et Philippe.